

## Définitions - Méthodologie

### Définitions

Est désigné ici comme **traitement phytosanitaire** l'application d'un produit lors d'un passage. Un même produit appliqué en deux fois compte ainsi pour deux traitements. Un mélange de deux produits appliqué lors d'un même passage compte également pour deux traitements.

Cet indicateur ne prend pas en compte les doses épandues lors de chaque passage. Or certaines cultures peuvent être traitées avec plusieurs passages à faibles doses alors que d'autres sont moins souvent traitées mais avec des doses plus importantes à chaque passage. La prise en compte des doses appliquées lors des traitements fera l'objet de travaux complémentaires avec le calcul d'indicateurs de fréquence des traitements (IFT).

Les fongicides - bactéricides traitent les légumes contre les maladies dues aux champignons microscopiques (mildiou, oïdium, ...) et aux bactéries. Les insecticides - acaricides permettent de lutter contre les insectes (pucerons, chenilles, ...) et les acariens. Les herbicides détruisent les mauvaises herbes. Les régulateurs de croissance modifient la morphologie de la plante. Les molluscicides protègent des attaques de limaces.

Le terme « surface » employé dans ce dossier désigne la surface développée pour une espèce

donnée. Ainsi, au cours d'une campagne de production, une même surface sera comptabilisée autant de fois qu'il y aura eu de récoltes de l'espèce considérée.

### Méthodologie

Le nombre moyen de traitements indiqué dans la note ne comprend pas les adjuvants (huiles et autres) qui peuvent être utilisés pour améliorer l'action d'un produit phytosanitaire. Les lâchers de macro-organismes (coccinelles, ...) sont également exclus du décompte.

Les nématicides, qui ont pour cible les nématodes, sont comptabilisés avec les insecticides. Les produits phytosanitaires utilisés pour les traitements du sol et dont la substance active est le métham sodium (qui a un double usage fongicide/nématicide) sont systématiquement classés en fongicides. Les défanants, qui détruisent partiellement ou totalement les tiges et le feuillage, sont comptabilisés avec les herbicides.

Les estimations produites à l'issue des procédures d'extrapolations statistiques ont une certaine marge d'imprécision. Les principaux résultats sont donc assortis d'intervalles de confiance qui mesurent les plages de valeurs au sein desquelles on estime que les « vraies » valeurs ont 95 % de chance de se situer.